

## **PRIX DE LA DECOUVERTE POETIQUE SIMONE DE CARFORT 2018**

### **Fondation Frédéric et Simone de Carfort**

#### **R È G L E M E N T**

Le Prix de la découverte poétique Simone de Carfort a été créé en 1992 sous l'égide de la Fondation de France. Il a pour objet la découverte d'un poète d'expression française de préférence méconnu.

Le Prix est annuel. Son montant est cette année de 2 500 Euros.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **Article 1**

Les candidats ne sont soumis à aucune limite d'âge.

##### **Article 2**

Ce prix est destiné à récompenser un auteur ayant peu publié sur présentation :

- Soit d'un manuscrit de poésie prêt à l'édition.
- Soit d'un ouvrage de poésie édité au cours de 5 dernières années, jamais primé.

##### **Article 3**

Les candidats doivent expédier – **en envoi non recommandé** – par la poste, un dossier comprenant :

- Soit quatre jeux identiques de 30 poèmes dactylographiés et agrafés, dont l'ensemble ne doit pas excéder 30 pages.
- Soit quatre exemplaires de leur ouvrage.

Merci de joindre impérativement à l'envoi une notice biographique détaillée.

La date limite d'envoi est fixée au **5 octobre 2018**, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier est à adresser à :

**Fondation de France  
Prix Simone de Carfort  
A l'attention d'Isabelle Maizeray  
40, Avenue Hoche  
75008 Paris**

##### **Article 4**

Les participants acceptent le présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.

##### **Article 5**

Il ne sera fait aucun retour de manuscrit / ouvrage.